

ARRETE n° AR20-315
Portant nomination de la Directrice de l'ISIFT

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L. 715-3, L. 712-2,

Vu les statuts de l'établissement,

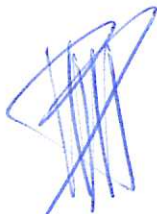
Vu la délibération n° 2017/78 votée lors du conseil d'administration du 18 décembre 2017.

ARRETE

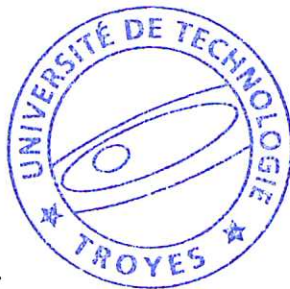
Article unique :

Madame Leila MERGHEM-BOULAHIA est nommée Directrice de l'Institut Services et Industries du Futur de Troyes (ISIFT) à compter du 1^{er} octobre 2020, pour une période de quatre ans renouvelable, selon la lettre de mission jointe.

Fait à Troyes, le 1^{er} octobre 2020



Pierre KOCH
Directeur de l'UTT



Original : Direction des ressources humaines

Copies : Intéressé(e)s
Affaires juridiques

Diffusion : Générale : ENT

Lettre de mission de Leila MERGHEM-BOULAHIA
Directrice de l'ISIFT

Depuis sa création en 2017, l'Institut des Services et Industries du Futur de Troyes (ISIFT) a eu pour vocation de fédérer les acteurs du territoire autour de la thématique stratégique des services et industries du futur. A la suite d'un travail de mise en place et de construction, une seconde phase de déploiement et de montée en puissance des collaborations et des initiatives est envisagée.

La mission de la directrice se focalise sur trois principaux objectifs :

- Confirmer l'ancrage territorial de l'ISIFT
- Maintenir la dynamique en cours, pérenniser et renforcer les investissements et les réalisations de l'institut
- Doter l'ISIFT dans sa phase future d'une gouvernance, donnant aux différents acteurs davantage d'autonomie et de responsabilisation, dans un cadre collectif négocié et concerté.

Appuyée par un comité de pilotage et de suivi, une responsable administrative et une assistante, ainsi que par les différents services de l'UTT, la directrice de l'ISIFT aura pour missions principales de :

- Déterminer les actions portées par les différents partenaires et définir de manière claire les objectifs et responsabilités de chaque membre, dans le respect des conventions qui seront établies
- Consolider et poursuivre les actions portées par l'UTT sur les thématiques du SIF
- Soutenir les travaux de recherche développés dans les URs et différentes composantes des établissements partenaires en lien avec la thématique SIF. Ceci permettrait de répondre plus efficacement aux enjeux sociétaux et refléter plus clairement les compétences des différents membres
- Renforcer les interactions entre les différents axes et thèmes de l'Institut et mettre en pratique l'interdisciplinarité sur des thématiques clés (textile, énergie) essentielles pour le territoire
- Poursuivre les collaborations avec les industriels à la fois locaux (territoriaux, régionaux) et nationaux voire internationaux
- Faire des plateformes (FFCA notamment) un portail qui favorise et facilite l'interface entre la recherche et la formation et permette de développer le transfert de technologie des travaux menés dans le cadre de l'ISIFT
- Faire évoluer les modalités de fonctionnement de l'Institut, en accord avec les membres et les comités de l'ISIFT
- Nommer ses collaborateurs et chargés de mission.

Un point sera fait à mi-mandat, notamment pour valider les orientations long terme de l'Institut.

La mission prend effet à compter du 1^{er} octobre 2020 pour une durée de 4 ans, renouvelable.

Fait à Troyes, Le 30 septembre 2020


Pierre KOCH
Directeur

